

Rapport du Conseil

Avec le bilan nous présentons à votre appréciation un exposé de notre gestion depuis l'Assemblée de novembre dernier.

Depuis cette date votre Conseil a tenu 23 séances ordinaires et 12 extraordinaires, où tous ses membres ont collaboré d'une façon active.

Depuis le début de l'année nous avons eu à déplorer le décès de plusieurs camarades. Fouquet, Billette et Klein qui étaient encore en activité à l'atelier, le camarade Cardinal retraité et un de nos anciens camarades nous ayant quitté depuis peu, Robert Gradelet. Trois de nos camarades associés ont demandé à bénéficier de leur retraite, ce sont les camarades Vincent, Messenger, Barville et deux auxiliaires Cochet et Perrin.

Le camarade André Rigondé nous a envoyé sa démission de l'atelier.

Trois de nos anciens apprentis sont rentrés définitivement parmi nous : Henri Redinger, Gaston Imbert et Lavenant.

La Commission du travail ayant donné un avis favorable nous soumettons à votre acceptation définitive les camarades dont les noms suivent : Bisey, Duplessis, Lachasse, Legorgeu, Dufau, Bertinotto.

Les camarades dont les noms suivent étant en règle avec l'article 9 des statuts ont fait leur demande d'inscription : Pfister, ancien apprenti, Pautonnier (Roger), Mensier (Alphonse), Païry (Paul), Millet (Gaston), François (Henri), Geneva (Moïse), Grenier (Louis), Boudin (Gaston), Bonnot (Fernand), Boucrault (Albert), Gouyon (Marcel), Hérichard (Jean-Marie), François (Désiré), Maureloux (Amédée), Pelletier (Raymond), Grimou (Louis), Lefèvre (Ernest), Marchal (Emile), Chavarin (Marcel), Chestier (Alexandre), Lebègue (François), Merazzi (Marcel), Billard (André).

Au mois de mai le personnel se décompose de la façon suivante :

Associés, 238; stagiaires, 7; temporaires, 9; auxiliaires, 266; ingénieurs, 6; employés femmes, 34; apprentis atelier, 8; apprentis école, 18; soit au total, 586, plus une quarantaine d'auxiliaires employés aux multiples.

Deux administrateurs sont à fin de mandat, ce sont les camarades Margra et Lamome.

Depuis novembre nous avons mis en service : Annemasse, Cholet, Fougères, Dax, Melun, Soissons, Cherbourg, Libourne, Pontoise, Laval, Périgueux.

Extensions de Beauvais, Caen, Calais, Asnières, Saint-Ouen, Moulins, Valence, Romans, Aix-les-Bains, Annecy, Montélimar.

Table d'essais de Rabat.

En cours de montage : Vierzon, Bourg, Etampes, Arles, Auch, Laon, Meulan, Lons-le-Saunier, Brive, Caudry, table d'essais de Saint-Quentin. Extensions du Puy, de Limoges, de Casablanca.

En fabrication : Carcassonne, Mazamet, Aurillac, Sélestat.

En étude : Lunéville, Albi, Hyères, Cognac, Aubenas, Bourgoin, Autun, Grasse, Lagny.

Extensions : Oran, Mulhouse, Caen, Nancy.

Travaux divers : groupes interurbains et spéciaux, têtes de répartiteur, bobines thermiques, fusibles, combinés, appliques murales, microphones plastrons, dispositifs de concentration, panneaux de répartition, tableaux standards P.T.T.

En prévision : adjudications de groupes interurbains et de bâtis de relais, appliques murales.

Nous avons entrepris différents travaux pour la société de condensation et d'applications mécaniques : le service géographique, ainsi que des travaux pour les Compagnies de chemins de fer, les Colonies et la clientèle privée. Le chiffre de ces affaires a progressé d'une façon sensible sur l'an dernier puisqu'il s'élève à plus de 7.000.000 pour l'année 1929.

Notre magasin d'exposition attire des visiteurs qui bien souvent nous ignoraient.

Le développement des installations privées nous a obligé à organiser un service de dépannage qui maintenant permet de donner satisfaction à notre clientèle d'une façon beaucoup plus rapide.

L'extension de ce service nous a incité à le munir d'une voiture pour permettre des déplacements plus rapides.

Dans le département des Mesures différents appareils nouveaux sont en études : faradmètre, boîte de mesure portative, appareil pour la mesure des terres, appareils pour les études de ressorts de relais.

Le montant des ventes pour 1929 s'est élevé à 302.952 fr., ce chiffre est un peu inférieur à celui de l'année précédente mais par contre le pourcentage des bénéfices est plus élevé. Ceci est dû à ce que dans la mesure du possible nous n'avons accepté que des commandes concernant des appareils parfaitement au point.

Nous pensons pouvoir, en 1930, augmenter le chiffre d'affaires, les chiffres de commandes et de livraisons du 1^{er} trimestre de cette année étant supérieurs à ceux correspondant à la même période de l'année précédente.

A la dernière Assemblée il était question de pourparlers avec une maison devant nous fournir un modèle d'automatique privé, c'est chose faite, à l'heure actuelle nous sommes en possession d'un contrat signé avec une firme nous donnant la possibilité de faire des installations d'automatique pour la clientèle privée. Nous sommes en possession des documents concernant cette fabrication et le bureau d'études s'occupe de ce travail.

Nous avons commandé à cette maison un autocommutateur à 19 directions, ce qui simplifiera notre travail de mise au point.

Ce meuble est en notre possession et le service technique travaille dessus.

Le modèle d'automatique à installer dans les villes de province étant enfin déterminé par l'Administration, nous sommes maintenant en possession des dossiers pour la fabrication du R. 6. Nos ingénieurs ont procédé au dépouillement et au classement des organes ce qui va nous permettre d'envisager sérieusement la fabrication de l'outillage.

Parallèlement notre service technique étudie plusieurs types nouveaux d'appareils téléphoniques.

D'importantes commandes de têtes verticales et de bobines thermiques nous ont mis dans

l'obligation de nous adjoindre la partie du local qui était encore libre chez M. Butaud, ce local a été aménagé avec le moins de frais possible, car nous vous disons tout de suite que notre désir est de nous libérer de cette location aussitôt que nous le pourrons.

Tous ces travaux nous ont déjà obligé à apporter des modifications et des transformations de nos locaux en attendant que soit mis au point le projet d'agrandissement que nous avons remis entre les mains de la Société Techna. Ce projet doit comporter des bâtiments sur l'emplacement du terrain du patronage dont nous nous sommes rendus acquéreurs. Nous sommes toujours en pourparler pour avoir la libre disposition de ce terrain, nous espérons avoir une solution à bref délai.

Nous avons entrepris différents travaux en vue de l'amélioration des conditions de travail de tous, c'est d'abord le chauffage central dont l'installation un peu tardive n'a pas permis de bien en juger l'efficacité.

L'aménagement des nouvelles travées qui nous a permis de pouvoir déplacer l'équipe des moteurs qui provisoirement est installée trop à l'étroit, mais ceci était une nécessité afin de libérer la place où doit être installée la machine à pointer.

La cabine de peinture pour les meubles dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps, fonctionne à la satisfaction des camarades qui ont à s'en servir.

La cabine de vernis noir va subir aussi une transformation du fait de l'installation d'un nouveau poste à deux places dont nous attendons de meilleures conditions de travail.

Notre matériel machines s'est augmenté de deux fraiseuses Gambin, d'un tour Ernault, d'une cisaille pour le bureau d'études, d'une balance compteuse pour le magasin. D'autres machines sont en commande telles que machine à affûter les scies, machine à pointer, toupie, machine à surfacer. De plus nous avons l'intention de réformer de vieux outils de la fabrication et de les remplacer par étape par du matériel plus moderne.

Vous avez dû voir que nous avons enfin pu mettre en service notre nouveau standard, le départ de M. Perrin nous ayant permis de disposer de la loge, nous en avons profité pour le remplacer par un veilleur de jour.

Ce départ nous a permis aussi de pouvoir installer notre camarade du service des achats d'une façon plus pratique. Ce service fonctionne d'une façon satisfaisante et nous avons obtenu des gains intéressants par l'emploi du bronze aluminium coulé en coquille.

Notre situation financière le permettant, nous avons pu faire : 1° une augmentation générale qui, nous le pensons, a pu contenter tout le monde.

2° Terminer le paiement des terrains du passage Foubert afin de bénéficier des intérêts.

3° Opérer un important remboursement à la banque.

Nous avons aussi modifié un peu la réglementation de la caisse de solidarité afin d'améliorer le sort de nos camarades malades.

La loi sur les Assurances sociales devant primitivement fonctionner au début de cette année nous avons déclaré le personnel devant être assujetti, nous avons réservé la déclaration des dames jusqu'à ce que ce cas soit tranché par l'Office des Assurances sociales.

La ville de Liège nous ayant pressenti pour participer à son exposition, nous avons accédé à ce désir en envoyant du matériel.

Ainsi qu'il en avait été décidé dans une Assemblée générale précédente, nous avons fait

le nécessaire pour que tout le personnel soit syndiqué. Nous sommes heureux de vous annoncer que tous sont rentrés dans l'ordre et nous espérons ne plus avoir à revenir sur cette question.

Voici camarades, un exposé des travaux de votre Conseil pendant ce dernier semestre, nous ajoutons que toutes ces questions ont toujours été traitées en accord avec la direction bien qu'il existe une légère divergence de vue avec notre directeur sur une question qui, à notre avis, ne devrait pas être discutée de nouveau, celle-ci ayant été réglée en une Assemblée générale précédente.

Nous pensons, camarades, que vous serez satisfaits du résultat de notre bilan et que vous continuerez à nous apporter votre collaboration pour la prospérité de notre Association.
